L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 11 OCTOBRE 1887. 61me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 11 OCTOBRE 1887

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 5e page.

Les effets de la mobilisation.

Quand le général Boulanger, alors ministre de la guerre, annonça son projet de mobilisation, on se récria beaucoup autour de lui. Par "on" nous n'entendons pas désigner la France, mais les politiciens français, ce qui n'est pas du tout la même chose. Souvent même les deux choses sont complètement différentes; ce sont deux instruments disparates, et, si l'on consultait à la fois les deux diapasons, on verrait qu'ils sont loin d'être d'accord.

Donc, on poussa les hauts cris, surtout dans le camp de droite : "C'était un important et un importun ; il était devenu par trop encombrant ; il avait accaparé toute la popularité. Il faisait trop de bruit, trop de tapage ; il piaffait trop et concentrait trop sur lui toutes les attentions de la galerie. Il fallait se méfier de ce téméraire ambitieux qui, si on le laissait agir à sa guise, jetterait le pays dans une fausse situation dont peut être elle ne pourrait pas sortir à son honneur. Il nous faut encore deux ans, ajoutait-on, nous verrons après cela ce qu'il y a à faire. En attendant, pas de démonstrations prématurées; ne prenons pas des airs de matamore ; ne portons pas sans cesse la main à la garde de notre épée, laissons-la reposer au fourreau." Voilà ce qui s'est dit et répété, sur nous ne savons combien de tons différents, dans les coulisses du Palais Bourbon et du palais du Luxembourg, ainsi que dans une bonne partie de la presse de Paris et de la province. Eh bien, tout cela était faux et injuste. C'étaient les hommes de parti qui parlaient, non les patriotes, encore moins les masses qui ne sont dominées que par une idée, à savoir qu'on en finisse avec les changements de régimes et de cabinets qui font de la démocratie le mieux possible de ceux que l'on a.

Disons la vérité : Le général Boulanger avait dirigé le département de la guerre pendant dix-sept mois, et c'est le plus grand crime que l'on ont à lui reprocher. Dix-sept mois de ministère, par ce temps-ci, c'est presqu'un achèvement à la dictature, aux yeux de politiciens, qui croient n'avoir d'autre chose à faire que de renverser des cabinets et d'empêcher les autres d'accomplir ce dont ils sont eux-mêmes parfaitement incapables. Pendant ces dix-sept mois de son administration, la plus féconde de peut-être qu'on ait eu, depuis 1870, le général Boulanger avait pu se rendre un compte exact de la situation de la nation, au point de vue militaire ; il la savait prête ; beaucoup de généraux et d'officiers supérieurs le savaient presqu'aussi bien que lui. Mais le plus grand nombre des politiciens, dont ce n'est peut-être pas assez le premier souci, l'ignoraient, et, ce qu'il y avait de pis, les masses dont—nous le disons à leur honneur—c'était la préoccupation, presque l'unique préoccupation, l'ignoraient davantage encore.

Le général, avec l'instinct, la présence de coup d'œil qu'on ne saurait lui contester, avait senti qu'il était temps de faire savoir à la France qu'elle n'avait pas bien à craindre de l'étranger et qu'elle était en état de se mesurer avec qui que ce fût. Qu'il y eut une pointe d'ambition, de la gloriole, si l'on veut, dans le mouvement auquel il cédait; qu'il se sentit fier de pouvoir exposer aux yeux de son pays une situation nouvelle qu'il avait, dans une mesure considérable, contribué à établir, cela est bien possible. Qui d'entre nous n'avisera pas de lui reprocher ! Qui oserait lui jeter la première pierre ! Il peut avoir des défauts, des côtés faibles, mais il a au plus haut degré une des qualités mères du général d'armée. C'est un entraineur, et un entraineur de premier ordre. Cela ne se discute plus, même par ses ennemis politiques les plus acharnés.

La France était forte; le général Boulanger a voulu qu'elle le sût, afin que de cette conscience dans sa force naquît la confiance en elle-même et la dignité de l'attitude devant l'étranger. Par suite de la mobilisation, la mobilisation n'a peut-être pas eu tout l'éclat qu'il lui eut très-probablement donné; mais l'épreuve qu'il avait réclamée a été faite : elle a réussi, complètement réussi. La France sait maintenant comment elle est organisée et ce qu'elle vaut. Quand elle ne devrait que cela au général, cela suffit pour qu'elle lui en témoigne une certaine reconnaissance.

Mais c'est surtout à l'étranger que l'effet de la mobilisation a été salutaire. On est obligé d'en convenir : pour des raisons qu'il est difficile de ne pas admettre, car elles frappent tout esprit sérieux, l'Europe avait lieu de douter de l'efficacité des réformes apportées dans le système militaire français. La transformation de l'armement, du matériel, de la tactique d'un pays fier de son passé; celle, surtout, de millions de bourgeois, d'ouvriers, de paysans raisonneurs et frondeurs, en soldats disciplinés, bridés à l'obéissance passive, supposent une suite dans les idées, une constance dans les efforts, qui s'accommodent fort mal de l'instabilité ministérielle et du changement trop fréquent des hauts fonctionnaires chargés de la direction des travaux.

On était fondé à craindre que le besoin de se distinguer, de faire du nouveau, naturel à tout homme arrivant au pouvoir, n'eût poussé chacun des généraux, investis tour à tour du commandement, à démolir, en tout ou en partie, ce qu'avaient édifié ses devanciers, et qu'au milieu de ces perpétuelles modifications se contrariant mutuellement, l'armée, tiraillée sans cesse dans tous les sens, n'eût pas fait un pas en avant. On ne distinguait pas bien nettement les progrès qu'on se faisait pas un compte exact de la situation.

Cela est si vrai que, quand un homme, le général Boulanger, après un an et demi d'administration, voulut faire comprendre qu'il était temps que le peuple français relevât la tête, qu'il était prêt à résister à toute agression de l'étranger, deux cris opposés se firent entendre dans le monde des politiciens. Les uns, ceux qui doutaient du ministre ou le détestaient, ne virent en lui qu'un bravache, un casse-cou ; les autres, ceux dont il avait la confiance, dont il était l'idole, lui attribuèrent la gloire d'avoir tout fait.

C'étaient deux erreurs et deux injustices. D'une part, le général n'avait pas dit un mot de trop; la France était réellement prête. D'autre part, si fécond qu'eut été son passage aux affaires, il n'avait pas, à lui seul, accompli l'œuvre. Une pareille transformation ne s'improvise pas ; il y faut consacrer de longues années. Les travaux sérieux, utiles, efficaces, datent de plus de dix ans avant l'arrivée au pouvoir de l'ex-ministre, et, ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'au milieu du changement perpétuel des personnes, ils se sont poursuivis avec un ensemble, une logique qui ne se sont jamais démentis. Le général Boulanger a pu leur imprimer une impulsion plus énergique, y apporter quelques améliorations, les compléter, les achever; il a eu surtout l'honneur de sonner le réveil. La part qui lui revient, dans la réforme générale, est assez belle pour qu'il n'éprouve pas le besoin de priver ses prédécesseurs de celle qui leur appartient, et il ne l'a certainement ni fait ni tenté de le faire. Toutes ces ridicules histoires provoquées de politiciens de droite et de gauche qui ne savent que gâter et défigurer tout ce qu'ils touchent.

La mobilisation a produit une grande chose ; elle a nettement établi la situation de la France aux yeux de l'Europe ; elle a fait comprendre à ses ennemis qu'elle est à craindre, à ses amis qu'ils peuvent compter sur elle. "Soyez forts", disait, en 1875, Alexandre II, à l'ambassadeur français près de la cour de Berlin. Alexandre III sait aujourd'hui qu'elle l'est, et c'est ce qui a déterminé sa conduite dans deux ou trois occasions récentes ; c'est ce qui lui a fait rompre le dernier fil qui le rattachait à l'Allemagne.

Quant à M. de Bismarck, il ne croit plus à sa toute-puissance ; il est forcé de changer toute sa tactique. Nous le voyons faire aujourd'hui ce qui, depuis quinze ans, lui a le plus profondément répugné. Vingt fois l'Italie lui avait fait des avances pour obtenir de lui quelqu'agrandissement de territoire au nord; vingt *fois*, elle avait été repoussée avec perte.

Il n'y a qu'à jeter un regard sur la carte d'Europe pour voir que l'Allemagne sera mal à l'aise, tant qu'elle n'aura pas deux grands débouchés, l'un sur la mer du nord, par la Belgique et la Hollande ; l'autre sur l'Adriat que, par Trieste. Il n'y a qu'à examiner avec quel soin, quelle constance, M. de Bismarck s'efforce de rejeter l'Autriche vers l'Orient, pour comprendre qu'un de ses principaux objectifs est de déblayer le terrain devant lui, du côté du Midi. C'est dans ce but, évidemment, qu'il a toujours si mal accueilli les démarches des Italiens ; il ne devait ou ne pouvait leur concéder un territoire dont il entre dans ses desseins de doter, tôt ou tard, l'empire.

Eh bien, voyez-le agir maintenant : c'est lui qui leur fait les premières avances, qui appelle à lui leur premier ministre, qui, pour les amadouer, leur prodigue les promesses. Il ne s'agit ni plus ni moins que de la cession d'une partie de l'Istrie et, surtout, du Tyrol italien, c'est-à-dire, de deux provinces qui lui barrent le chemin de l'Adriatique et entourent Trieste, le but lointain, mais certain, qu'il poursuit. Pour en arriver là, il lui a fallu se sentir serré de très-près. Nous ne croyons pas qu'il en fût jamais réduit à faire cette volte-face, qui est en contradiction manifeste avec toute sa politique antérieure. Qu'il ait, en vue de certaines éventualités, concédé sur le papier ou en paroles la Tripolitaine à M. Crispi, nous le concevons; cela entre dans son double jeu qui consiste à refouler la race latine vers l'Afrique et à brouiller les cartes entre ses membres. Là, il met en présence, en compétition, les Français et les Italiens; c'est une idée qui a dû lui sourire. Mais qu'il livre à ces derniers le Tyrol, nous avons de la peine à y ajouter foi. Il doit avoir un bien grand besoin des Italiens, pour leur offrir de pareilles conditions. Il est vrai qu'il paraît avoir eu le même jeu avec l'empereur d'Autriche, en 1866, et, plus tard, avec Napoléon III ; il les trompera ou cherchera à les tromper, comme il a déjà trompé les autres, et il est bien capable d'y réussir une fois de plus. Il a beaux vanter l'expérience, elle n'a jamais servi de rien.

En tout cas, il était utile, il était nécessaire que le peuple français montrât qu'il était fort, qu'il était prêt. La double démonstration est faite : Elle a eu deux résultats évidents : 1o Elle a prouvé que M. de Bismarck n'est pas si puissant qu'il en a l'air, qu'il a absolument besoin de ménagements, et que, lorsqu'on est à deux du côté de la France, il faut que l'on soit à trois du côté de l'Allemagne; 2o Elle a rapproché certaines nationalités, sinon en éloigné d'autres. La situation n'est peut-être pas beaucoup meilleure pour les Français, mais elle est beaucoup plus nette, beaucoup plus franche. Ils savent où sont leurs amis et où sont leurs ennemis. Leurs hommes d'Etat, s'ils en ont de véritables, sont obligés de jouer plus serré que jamais, quand à leurs hommes de guerre, et ils n'en manquent pas, ils n'auront de longtemps si belle occasion de gagner la partie.

L'incident de Raon-sur-Plaine.

RÉCIT DE M. LEBEGUE.

Le *Figaro* du 28 septembre rend compte de l'entrevue qu'un de ses collaborateurs a eue avec M. Lebegue, le propriétaire de la chasse où a eu lieu l'incident de Raon sur Plaine.

Nous étions partis de Luvigny à 6 heures du matin et nous avions déjà fait quatre traques sans résultat, chose extraordinaire dans ce pays-là. Nous nous rendions au rendez-vous du déjeuner où devaient venir nous retrouver les familles de plusieurs chasseurs. Et nous descendions en file indienne, dans l'ordre suivant : moi d'abord, M. Valentin, M. Arnous, M. de Wangen, M. Brignon et deux traqueurs, une côte excessivement abrupte, laissant sur notre gauche la frontière allemande à quelques mètres de nous. Le sentier par lequel nous passions s'appelle dans le pays "la ligne" et a au plus pire sept à huit mètres de large. Au sommet de la côte sur laquelle nous nous trouvions, la partie de la forêt allemande a été coupée entièrement, ce qu'on appelle dans le pays coupée *à blanc et loc*. Nous étions donc absolument à découvert du côté de l'Allemagne et les personnes postées dans le bas devaient forcément nous apercevoir très distinctement.

Il y avait dix minutes ou un quart d'heure que nous descendions (il était onze heures vingt) cette côte et nous étions arrivés dans le bas, au point où le sentier rentre dans la forêt française, lorsqu'un coup de feu partit sans qu'aucun premier abord aucun de nous pût se rendre compte de ce que c'était; cependant on entendit siffler une balle au-dessus de nos têtes. Nous n'étions pas revenus de notre étonnement, quand un second coup de feu partit, quinze ou vingt secondes après le premier. Le malheureux Brignon s'écria : "Ah! les cochons! ils m'ont tué!"

Il n'avait pas achevé ces paroles, qu'un troisième coup partit, et M. de Wangen était blessé à la jambe. Immédiatement, tous les traqueurs s'enfuirent et les chasseurs cherchèrent à se mettre à l'abri. Je les priai aussitôt d'aller chercher du secours et je restai seul à la garde des blessés, qui redoutaient une nouvelle attaque, et à plusieurs reprises s'écrièrent : "On va nous achever!" Je me mis à l'abri derrière un grand sapin, prêt à faire feu sur le premier assaillant. Malheureusement, je n'avais rien pour donner aux blessés les soins nécessaires; je ne pus que prêter mon mouchoir à M. de Wangen pour arrêter l'hémorragie et l'installer le mieux possible.

Au bout d'un quart d'heure qui me parut une éternité, les chasseurs et les traqueurs revinrent et un homme prit M. de Wangen sur son dos pour le descendre au feu autour duquel nous devions déjeuner et distant d'environ 400 mètres. Les autres chasseurs fabriquèrent une civière sur laquelle on transporta le malheureux Brignon. Les blessures de MM. Brignon et de Wangen étaient sérieuses à voir. La balle qui avait atteint Brignon était entrée dans l'aine gauche et sortie par derrière, après avoir traversé le corps. L'artère fémorale était coupée et l'hémorragie excessivement abondante. M. de Wangen avait la cuisse traversée à quelques centimètres au-dessus du genou. La balle, en entrant, avait fait un trou d'un c'entimètre et demi de largeur, mais, à la sortie, il était de neuf centimètres

Une fois les blessés descendus auprès du feu, je partis immédiatement en pas de course pour aller chercher des secours à Vexaincourt, village situé à sept kilomètres de là. En chemin, je rencontrai toutes ces dames, qui se gendaient au rendez-vous, et j'eus la douleur d'être obligé d'annoncer à Mme la baronne de Wangen le malheur qui venait d'arriver à son fils. Il n'est pas d'expression pour dépeindre la douleur de cette pauvre mère, qui ne voulait pas croire que son fils n'était que blessé. Après avoir accompli cette tâche douloureuse, je repris ma course et je pus envoyer immédiatement un homme de bonne volonté jusqu'à Luvigny, pour prévenir la sœur de Luvigny, qui a une grande reputation dans tout le pays pour son adresse médicale et son dévouement pour les malades.

J'arrivai à Vexaincourt, où au bout de une heure. Je fis immédiatement chercher des voitures, ce qui fut très difficile à trouver, parce que le samedi tous les paysans qui en possèdent vont au marché de Raon-l'Etape. J'en dirigeai une sur le lieu du crime, et l'autre à Luvigny pour ramener la sœur. Mais cette excellente femme, n'écoutant que son dévouement, était partie à pied et avait traversé la montagne par un sentier des plus difficiles pour arriver plus vite : et je suis heureux d'avoir cette occasion de rendre hommage au dévouement de la sœur de Luvigny, que les médecins sont si heureux d'avoir dans le pays. Je me rendis immédiatement chez le maire, pour envoyer un exprès à Allarmont porter des dépêches à un médecin, au procureur de la République et au préfet. Puis je priai le maire et le brigadier forestier de venir avec moi, pour constater le lieu précis où avait eu lieu l'odieux attentat.

En revenant, nous rencontrâmes, à la scierie de Lamex, le cortège des blessés à qui la sœur fit encore un deuxième pansement. Elle me donna de suite l'assurance que la blessure de M. de Wangen ne serait pas aussi grave qu'on aurait pu le croire tout d'abord, l'os n'étant pas atteint. Quant au malheureux Brignon, elle me confirma la gravité de son état. En effet, il mourut à 50 mètres de sa maison, à Raon-les-Leaux. En traversant le village de Luvigny, le curé de la paroisse lui avait donné les derniers sacrements.

Arrivés sur le lieu du crime, les autorités et moi, accompagnés de M. Valentin, que j'avais prié de venir avec nous, de façon à ce qu'il y eut plusieurs témoins et que nous ne puissions plus nous tromper, nous trouvâmes de larges mares de sang à l'endroit où les victimes étaient tombées. Ces traces, toutes sur le territoire français, démontrent surabondamment l'illégalité de l'attaque dont nous avions été victimes. Nous couvrîmes ces traces de façon à ce que la pluie ou les Allemands ne pussent les faire disparaître, et nous priâmes le brigadier de marquer les deux arbres auprès desquels les victimes étaient tombées. Pendant ce temps, on avait ramené M. de Wangen à Luvigny, le docteur Wingliu s'y trouvait déjà.

Avant de clore ce récit et pour mettre fin aux allégations du côté de l'Allemagne, j'affirme de la façon la plus formelle qu'il ne nous a été adressé aucune sommation ou aucun cri par les soldats allemands, embusqués à environ 80 ou 90 mètres de nous. Et je puis ajouter que s'ils avaient dit quoi que ce fût, nous l'aurions entendu ; car, quelques instants auparavant, je venais de faire remarquer à mes compagnons de chasse que je venais d'entendre les aboiements de mon chien d'arrêt, que j'avais laissé à Glacimont, petite propriété où j'étais en villégiature, distante au moins de deux kilomètres à vol d'oiseau. On aurait donc bien entendu, dans le silence de la montagne, un "Halte!" crié à 80 mètres de distance.

Récit d'un autre témoin.

M. Chanal, entrepreneur de maçonnerie, qui était au nombre des chasseurs accompagnant à Raon-sur-Plaine M. Brignon l'homme tué et M. de Wangen, blessé à la cuisse, a fait le récit suivant (au voir) :

Un banquier de Nancy, M. Lebègue, de concert avec M. Demangeon, instituteur à Luvigny, nous avait convités à une battue dans ce qu'on appelle les bois sauvages, forêts domaniales. Nous étions sept chasseurs : M. Lebègue, qui possède des propriétés non loin d'ici ; M. Arnoult, un ancien adjudant ; M. Valentin, propriétaire à Luvigny ; M. Brignon, ex-conseiller du maire de Raon-sur-Plaine ; M. Simon, un jeune brasseur, la malheureuse victime qui laisse quatre enfants ; M. de Wangen, qui était sous-officier au 12e dragons et qui sort cette année de Saumur avec les épaulettes de sous-lieutenant, mais n'a pas encore de corps d'officiers ; enfin, M. Demangeon, instituteur à Luvigny et moi Chanal, entrepreneur de maçonnerie ici.

Nous classâmes toute la matinée; nous venions de faire en vain trois traques, c'est-à-dire de traquer trois carrés sans rien trouver, quand nous résolûmes de dîner. Nous étions au sommet des *bois sauvages* et nous commençâmes à descendre vers le col d'Azoun. M. Demangeon commença alors à sonner de la trompe pour rallier tout le monde, car nous avions avec nous sept rabatteurs. Nous descendîmes le sentier qui longe la frontière ou restant absolument sur le territoire français. En tête marchaient des rabatteurs et M. Lebègue; en queue venaient M de Wangen et Brignon. Tout à coup, nous entendaus un coup de feu et siffler une balle.

Nous nous retournons, croyant à un accident, à un fusil parti par hasard. Un second coup, Brignon s'affaisse en criant : "Ils m'ont tué!" Je croyais à une plaisanterie. J'étais si loin de me douter de la vérité! Troisième coup, le lieutenant de Wangen tombe en criant : "A moi!" Il y eut alors un mouvement de panique bien facile à comprendre. Nous restâmes cependant sous bois, M. Lebègue et moi, pour garder les blessés. Mais nous ne pûmes rien voir qu'une ou deux casquettes carrées de soldats allemands.

Les misérables étaient blottis dans un bouquet de jeunes sapins et tiraient d'en bas sur le sentier absolument découvert. On revint, on ramassa Brignon qui hurlait de douleur et demandait qu'on l'achevât. Il avait une blessure hideuse : la balle était entrée dans l'aine et était sortie par derrière, faisant un trou énorme. On put cependant lui faire le pourant sur une voiture ; mais un peu avant d'arriver à Vexaincourt il expira dans les bras du curé, qu'on était allé prévenir et qui accourut lui donner l'extrême onction. Jamais je n'ai vu scene plus déchirante. Brignon appelait sa femme, ses enfants ; il laisse quatre petits qui vivaient de son travail.

Rapport du procureur impérial de Colmar

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie le rapport préliminaire du procureur impérial de Colmar sur l'affaire de Raon-sur-Plaine. En voici le texte :

Samedi, vers midi, deux soldats du 8e bataillon de chasseurs, commandés pour renforcer la garde des forêts, les nommés Kauffman et Linhoff, furent avisés qu'on chassait sur la frontière, dans la région du district allemand d'Hautrain. Tous deux s'y rendirent et entendirent des bruits de chasse.

Tandis que Linhoff contournait une pente, boisée, Kauffman aperçut, à une distance de 120 à 150 mètres, dans une sapinière, sur le territoire allemand, huit ou dix personnes armées qui, les mains dans le dos, étaient en train de suivre en file indienne, en direction du sud-ouest, les traces laissées par un sanglier blessé. Kauffman fit feu trois fois, puis se retira, croyant qu'aussitôt, de derrière les arbres et sur le territoire français, on le couchait en joue, ce que Linhoff a vu.

A environ quatre ou cinq mètres de la frontière, on peut apercevoir sur la mousse des taches de sang assez grandes, qui prouvent évidemment qu'après avoir été touché, Brignon s'est traîné à l'endroit indiqué et y est resté couché pendant quelque temps. On n'a pas pu apercevoir de taches de sang ni d'autres taches sur le territoire allemand dans les hautes bruyères et les hautes fougères.

Du lieu où Kauffmann était placé lorsqu'il a tiré, on ne peut voir l'endroit où se trouvent des traces de sang sur le territoire français, et on ne peut pas y envoyer des balles, à cause des bronsailles et des gros arbres placés entre les deux points.

On peut conclure de ce qui précède que les coups de feu ont été tirés, sur territoire allemand, contre des braconniers présumés, et que deux de ces derniers ont été atteints sur le territoire allemand.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* joint ses regrets aux regrets universels sur l'issue fatale de l'événement.

Il convient d'attendre, dit-elle, pour voir si l'enquête judiciaire établit la culpabilité du fonctionnaire allemand ou constate simplement un acte de précipitation.

La *Landeszeitung*, d'Alsace-Lorraine, journal officiel du gouvernement allemand, donne le récit suivant de l'incident, basé sur les premiers résultats de l'enquête faite par l'administration :

Le 24 septembre, à midi, les soldats Kauffmann et Linhoff, qui avaient été placés sous les ordres de la direction des forêts de Schirmeck pour contribuer à la surveillance des forêts et des chasses, venaient d'achever une tournée en compagnie du garde-forestier de Grandfontaine et se trouvaient occupés à la ferme la Troche à la préparation de leur dîner, lorsqu'un berger vint les prévenir que l'on chassait sur territoire allemand tout près de la ligne de la frontière.

Des coups de feu que l'on entendait dans cette direction paraissaient confirmer la déclaration du berger. Les deux soldats coururent à l'endroit indiqué. Kauffman prit position non loin de la pierre de délimitation portant le numéro 2,125, tandis que Linhoff rôdait une plantation de petite peine bordée de haute futaie du côté de la hauteur française.

Kauffmann vit une file de dix à douze chasseurs sortir de la forêt française et s'avancer vers lui en passant sur le territoire allemand et en coupant droit à travers la plantation de pins—probablement pour abréger le chemin. Il les prit pour des braconniers qu'il recherchait et cria par trois fois : halte! mais sans succès; les chasseurs continuèrent à s'avancer dans la direction prise. Alors Kauffmann tira trois fois. Le premier coup blessa mortellement le garçon brasseur Brignon, qui remplissait l'office de rabatteur; le second coup atteignit au genou le baron de Wangen, lieutenant de dragons à Lunéville. Alors, toute la file se réfugia sur le territoire français. Là, Brignon s'affaissa à quatre ou cinq mètres de la frontière.

Deux flaques de sang sont les seules traces qui existent à l'endroit indiqué. Mais cette place, on ne peut pas la déminer du point où se trouvait placé Kauffmann, car d'épais fourrés ferment la vue. Sur territoire allemand, nulle trace de sang. On peut en conclure avec certitude que la déposition du témoin Linhoff, confirmant celle de Kauffmann, est vraie. D'après cette déposition, les coups de feu ont non seulement été tirés sur territoire allemand, mais ils ont atteint leur but sur territoire allemand. Après avoir tiré, Kauffmann, voyant que les Français, retirés sur territoire français dans une position qui les couvrait, le visaient, s'éloigna.

Brignon fut transporté à Rayn-les-Leau, où il succomba.

Il est à remarquer que le rapport publié par la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et la version de la *Landeszeitung* diffèrent sur des points importants. Dans l'un, les chasseurs se dirigeaient vers la frontière française ; dans l'autre, ils marchaient sur le garde forestier.

—On écrit de Luvigny, 27 sept :

M. de Wangen est ici avec toute sa famille. Fils du baron de la baronne de Wagen de Géroldseck, le jeune homme victime du triste accident du samedi dernier vient de terminer son cours d'élève-officier à l'Ecole de Saumur. Il vient de sortir comme sous-officier du 12e dragon en garnison à Commercy et attend encore en congé sa nomination très prochaine au grade de sous-lieutenant. N'ayant pas pu obtenir pour lui des autorités allemandes la permission de venir les voir en Alsace dans le château qu'ils habitent à cette époque, à Dorlisheim, dans les environs de Molsheim, ses parents avaient loué à Luvigny une petite habitation pour y passer avec leur fils atteint de quelques semaines de congé. Le futur officier s'y trouvait avec sa mère, sa sœur et un jeune frere, M. de Wangen était resté en Alsace,—quand fut organisée par M. Lebègue la partie de chasse qui devait avoir pour lui un si fatal dénouement.

M. de Wangen n'a conservé le récit fait par les premiers télégrammes. Il déclare n'avoir entendu aucune sommation. D'ailleurs, onze chasseurs ou traqueurs qui se trouvaient également là à proximité les uns des autres affirment n'avoir été mis en demeure par aucune interpellation. Le traqueur était tenté, il était onze heures vingt, et les chasseurs descendaient de la montagne dans la vallée de la Mazx, se dirigeant *le fusil en bandoulière et la canne à la main*, vers un point appelé "la Corbeille," où l'on devait déjeuner. Arrivés au village de Wangen, avec d'autres amis, avaient déjà fait leurs préparatifs et allumer le feu, vers lequel les chasseurs se dirigeaient, lorsque soudain un coup de feu retentit ; et comme ces messieurs, étonnés de cette détonation, qui n'était point celle d'un fusil de chasse, se regardaient en silence, un deuxième, puis un troisième coup vinrent, l'un abattre le malheureux Brignon, qui s'écria en tombant : "Oh! les misérables, ils m'ont tué!" l'autre atteindre le jeune dragon, qui s'affaissait à son tour sur le sol.

La blessure dont est mort le malheureux Brignon était horrible. La balle, entrée par l'aine droite, a traversé tout l'abdomen en y causant des ravages épouvantables. Elle est ressortie en arrière et à gauche, à quelques centimètres de la partie inférieure de l'épine dorsale. Le préfet, le sous-préfet, le procureur général et d'autres fonctionnaires assistaient aux obsèques de Brignon.

Voici les paroles que M. Lebègue a prononcées sur sa tombe :

Un jeien triste et douloureuse événement, une nous déplorons tous, vient de jeter la consternation dans nos village de la frontière et dans toute la contrée.

Un enfant de la France, un honnête ouvrier, travailleur et loyal, vient de tomber sur la ligne de la patrie, frappé par une balle étrangère.

Que la vive sympathie de toute une population émue et celle de toutes les personnes des environs qui ont honoré cette triste cérémonie par leur présence, et que nous remercions du plus profond de notre cœur, soient un adoucissement à la douleur de sa veuve, à celle de ses quatre enfants!

Au nom de vos amis, adieu, cher et regretté Brignon;!

Au nom de toute la population, une fois encore, adieu!

—

On écrit de Celles-sur-Plaine, 28 septembre :

L'endroit où MM. Brignon et de Wangen ont été frappés est à 4 ou 5 kilomètres à l'est du village voisin de Raon-sur-Plaine, lequel se trouve, sur le route de Raon-l'Etape, à 23 kilomètres de Raon-l'Etape, la dernière station du chemin de fer, et à 13 kilomètres de Schirmeck, actuellement en Alsace-Lorraine.

La commune de Raon-les-Leau, qu'habitait Brignon, est dans le département de Meurthe-et-Moselle, attenante à Raon-sur-Plaine. Le mot Raon est très commun dans la région ; je relève en effet les communes de Raon-l'Etape, Raon-sur-Plaine, Raon-les-Leau, Petit-Raon, Raon-aux-Bois. On dit dans le pays *Raon*, c'est-à-dire réunion, confluent de deux cours d'eau.

Les chasseurs marchaient à la file indienne, le fusil en bandoulière, quand on a tiré sur eux, M. Lebègue qui était M. de Wangen l'avant-dernier et M. Brignon le dernier. Le soldat allemand prétend avoir crié "halt" avant de tirer, mais les chasseurs affirment tous avec la plus grande énergie qu'ils n'ont vu personne et n'ont rien entendu, ni avant le premier coup qui a effleuré le chapeau de l'un d'eux, ni entre le premier et les deux autres, qui ont été si fatals à nos compatriotes. Ils ajoutent que, s'ils avaient entendu la sommation, ils auraient répondu au soldat qu'ils se trouvaient sur le territoirio français, ou bien ils se seraient jetés dans le bois pour mettre à l'abri contre les agresseurs. D'ailleurs, les gardes ou aides forestiers n'ont pas l'habitude de tirer sur les braconniers sans se présenter à eux à découvert.

Ce n'est pas sans de grandes difficultés que les blessés ont été transportés. On a eu toutes les peines du monde à trouver même à Vexaincourt des voitures ; le samedi étant jour de marché à Raon-l'Etape, on s'y rend de tous les villages de la région. L'état du malheureux Brignon était jugé si grave dès le premier moment que, quand on arriva à Vexaincourt, on fit appeler le curé pour administrer les derniers sacrements au blessé. Quant à l'infortunée Mme Brignon, elle avait un pressentiment du malheur qui devait arriver, car elle ne voulait jamais que son mari passât la frontière. "Ils te feront quelque mauvais coup, lui disait-elle chaque fois qu'une course le conduisait de ce côté."

Opinion de la presse.

La *Gazette nationale* de Berlin dit au sujet de l'incident :

Il est à peine besoin de donner l'assurance que, dans le cas où il serait prouvé par les faits que nous nous trouvons en présence d'une méprise de l'agent des pouvoirs publics de l'Allemagne, satisfaction pleine et entière serait accordée. Le jugement calme porté sur l'incident par la plupart des journaux français montre quels progrès la République française a réalisés sous ce rapport en comparaison de l'empire.

La *Gazette de la Croix* estime que toute appréciation de l'incident est superflue tant que les faits ne sont pas clairement établis.

La *Gazette de Voss* dit :

On peut admettre avec certitude que, le cas échéant, l'Allemagne accordera des satisfactions suffisantes, comme l'espèrent la plupart des journaux de Paris. Mais, d'un autre côté, il faudra voir aussi jusqu'à quel point la partie sensée de l'opinion publique en France, notamment le gouvernement, sera à même de maîtriser les éléments qui voudraient exploiter cet incident comme un engin de guerre.

—

Voici les principaux passages de l'article du *Daily News* du 27 septembre :

D'après les derniers renseignements, l'Allemagne paraît être absolument dans son tort, et qui plus est, elle est disposée à en convenir. Si tel est le cas, il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour la paix. L'état de l'opinion publique à Berlin est une garantie que l'Allemagne abordera avec les dispositions voulues l'examen de cette question d'ailleurs embarrassante. Il ne saurait guère y avoir doute sur le fait qu'un agent agent allemand a tiré de sang-froid sur les chasseurs français, alors que ceux-ci étaient du côté français de la frontière.

Son excuse, bien qu'elle puisse être bonne pour calmer les susceptibilités nationales, est, à d'autres points de vue, presque une aggravation du crime. On a tiré, paraît-il, parce qu'on prenait les chasseurs pour des braconniers, et parce qu'ils ne répondaient pas au qui vive ? que dit-on, il n'avaient pas entendu. Naturellement, s'il avaient entendu, cela n'aurait rien changé à l'affaire. Ce qui est terrible, c'est qu'une vie humaine puisse être sacrifiée aussi légèrement, quand un homme porte des bottes d'uniforme à son vêtement et l'autre non. Un système despotique dispose toujours l'esprit des fonctionnaires à faire bon marché du caractère sacré de la vie humaine.

—

Commentant l'incident franco-allemand à la frontière d'Alsace le correspondant parisien de *Times* s'exprime comme suit ;

Il est certain que les actes de violence commis à la frontière franco-allemande, même sans préméditation, donnent une idée fâcheuse de l'état des esprits dans ces districts, où l'on doit agir avec le plus grand sang-froid si l'on veut éviter des conflits. Il n'est pas douteux que le gouvernement allemand donne à la France toutes satisfactions auxquelles celle-ci a droit. Malheureusement, un gouvernement n'est pas capable de faire ressusciter un mort ni d'effacer l'impression profonde que de tels événements produisent sur les esprits. Il n'est pas ordinaire de voir des gardes forestiers ou des douaniers tirer sur des braconniers ou des contrebandiers comme sur des chiens.

Si les coups ont été tirés contrairement aux instructions données dans l'intérêt de la paix et de la tranquillité, le gouvernement allemand doit infliger une punition sévère, afin d'obliger les gardes-frontières à montrer plus de sang-froid. Si, au contraire, les coups ont été tirés conformément aux instructions données, celles-ci devraient être portées à la connaissance du public, afin que ceux qui n'ont aucune intention agressive ne s'exposent pas involontairement aux dangers auxquels s'exposent ceux qui s'approchent de la frontière. Il est au plus à féliciter de ce que les négociations diplomatiques relatives à cet incident seront conduites par M. Flourens, qui est capable de le faire prudemment et sans tatillesse.

Il faut espérer que, dans cette circonstance, les difficultés seront encore mieux évitées et n'auront point de conséquences sérieuses.

Le correspondant du *Times* à Berlin constate que l'attitude calme observée par la partie sérieuse de la presse française au sujet de l'affaire de Raon sur Plaine a produit une impression favorable dans la capitale allemande. Il est certain que le soldat Kauffmann a outrepassé ses instructions ; l'Allemagne offrira à la France la plus ample reparation.

Le correspondant du *Times* ajoute que tout le monde à Berlin est d'avis qu'il vaut la sureté faite de la frontière dont être faite avec un esprit de tolérance beaucoup plus large.

Les pénalités allemandes.

Au point de vue de la peine encourue militairement par le meurtrier Kauffmann, nous croyons intéressant de transcrire le texte des principales dispositions de la loi allemande sur l'emploi des armes à feu pour les agents chargés de la surveillance de la frontière :

Article 1er.—Les agents chargés de la surveillance de la frontière sont, pendant l'exercice de leurs fonctions dans le rayon douanier, autorisés à faire usage des armes qui leur sont confiées :

A. S'il se produit une attaque contre leur personne ou quand ils sont menacés d'une semblable attaque;

B. Si les personnes conduisant des voitures ou des bateaux conduisant des objets ou chargeant de papiers refusent de s'arrêter, de laisser visiter ou de saisir leurs effets, et ne veulent pas être menés au bureau de douane ou devant les autorités de la localité voisine, ou essayent de fuir et s'opposent par des actes ou menaces à leur arrestation.

L'emploi des armes ne doit être admis qu'autant qu'il est nécessaire pour repousser l'attaque ou se rendre maître de la résistance.

L'emploi des armes à feu n'est justifié que par une attaque ou une résistance à main armée, ou mettant par des personnes pourvues d'instruments dangereux ou par des personnes dont le nombre est supérieur à celui des agents chargés de la surveillance.

Art. 2.—Les agents chargés de la surveillance des frontières peuvent également faire usage dans l'exercice de leurs fonctions, usage de leurs armes, même de leurs armes à feu :

S'ils rencontrent pendant la nuit, entre une heure après le coucher du soleil et une heure après son lever, en dehors de tout lieu habité et de la grande route, plus de deux personnes soit à pied, soit à cheval, soit conduisant des voitures chargées ou des bêtes de somme ; s'ils rencontr